



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-54634>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-54634**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Correspondant : BARRE Jeanne

Adresse : 6 rue de l'Hôtel de Ville, 38110 LA TOUR DU PIN

Coordonnées :

Téléphone : 0474832444

Courriel : jeanne.barre@latourdupin.fr

Adresse internet : <https://latourdupin.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1164329.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de contrôle périodique et de fourniture d'extincteurs et d'équipements de sécurité incendie pour le groupement de la Tour-du-Pin

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la passation d'un marché mixte de fournitures et de services relatif au contrôle périodique réglementaire et à la fourniture d'extincteurs et d'équipements de sécurité incendie, pour le compte du groupement de commandes de la commune de La Tour-du-Pin.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la remise des candidatures et des offres. Toutefois, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le pouvoir

adjudicateur exigera que celui-ci adopte la forme d'un groupement solidaire après notification du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : cf. règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/06/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 04F26

Renseignements complémentaires : 1 - La présente consultation est passée par un groupement de commandes en application de l'article L. 2113-7 du code de la commande publique : La commune de La Tour-du-Pin (coordonnateur) ; Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; Les Résidences Autonomies (RA). 2 - La présente consultation n'est pas allotie au sens de l'article L. 2113-10 du CCP. 3 - Sous réserve des dispositions du CCAP, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse, par courrier recommandé, trois (3) mois avant la date d'anniversaire du marché. 4 - Le présent marché prend la forme d'un marché mixte (ordinaire et à bons de commandes) : - Partie à prix global et forfaitaire : cette partie couvre les prestations récurrentes et programmables : le contrôle périodique annuel de l'ensemble du parc d'extincteurs et le remplacement programmé des extincteurs à l'issue de leur délai de validité (10 ans), sur la base d'un état du parc fourni en annexe. Elle est rémunérée sur la base du Bordereau du Prix Global Forfaitaire (BPGF) complété par le titulaire. - Partie à bons de commande : cette partie couvre les besoins ponctuels et non prévisibles : fourniture de recharges, cartouches, fourniture d'extincteurs neufs hors programme de remplacement, accessoires (supports, signalétique). Elle est exécutée par émission de bons de commande, conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique, sur la base du Bordereau de Prix Unitaires (BPU) complété par le titulaire. 5 - Sauf si le nombre des candidats n'est pas suffisant, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier, avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse des offres. Les négociations pourront porter sur les conditions

techniques et financières de l'offre (prix, méthodologie, moyens prévus etc.) ainsi que sur les points non substantiels du cahier des charges. Elles peuvent avoir lieu en présentiel ou en visioconférence. Conformément à l'article R. 2123-5 du CCP, le pouvoir adjudicateur se réserve aussi la possibilité d'attribuer du marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Jeanne Barre

Contact : Jeanne BARRE

Adresse : 6 rue de l'Hôtel de ville, 38110 LA TOUR DU PIN

Coordonnées :

Téléphone : 0627014316

Courriel : jeanne.barre@latourdupin.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2026